

Tableau 4 : Matrice AFOM (Atouts Faiblesses Opportunités et Menaces)

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le bassin dispose d'un réseau hydrographique dense, d'un grand nombre de lacs et de réserves en eau souterraines de bonne qualité ■ Le territoire rassemble une grande diversité de milieux abritant une biodiversité très riche ■ Le dispositif de gestion global des inondations est bien développé ■ Tout en étant diversifié et dynamique, le territoire conserve de nombreux espaces naturels ■ L'agriculture, très présente sur le bassin, contribue à maintenir les paysages ouverts et accessibles ■ Forte capacité pour la production d'hydroélectricité ■ Diminution de certains gaz à effet de serre ■ Le territoire dispose d'un puits à carbone important grâce aux forêts ■ La gestion des déchets se développe ■ Les travaux de dépollution des sols sont de plus en plus nombreux ■ Meilleure prise en compte de la nuisance sonore ■ L'air est globalement de bonne qualité sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Demande en eau supérieure aux ressources ■ Les eaux souterraines ne sont pas présentes sur tout le territoire ■ L'état écologique des masses d'eau rivière et lac n'est pas satisfaisant ■ Manque de protection pour certains captages d'eau (Midi-Pyrénées) ■ Zones humides dégradées et particulièrement sensibles ■ Certains ouvrages font obstacles aux continuités écologiques ■ Le bassin est fortement sujet aux inondations ■ Le littoral est exposé aux tempêtes et à la submersion marine ■ Il existe des risques de feu de forêts et d'avalanche ■ Les villes sont difficiles à relier car le territoire est très rural ■ Transports en commun manquant dans les zones périurbaines ■ Faible exploitation de l'énergie éolienne ■ Absence grand projets fédéraux pour l'innovation énergétique ■ Manque de démarche pour réduire la production de déchets ■ Flux de circulation des déchets trop importants ■ Présence de sols pollués et phénomène d'érosion ■ Certains paysages ordinaires type entrées de ville sont négligés ■ Les sites à risque technologique sont concentrés ■ Plus de 1 066 Centrales électriques. ■ Manque de pôle de compétence bruit
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les masses d'eau sont en bon état chimique ■ Les masses d'eau du littoral ont un bon état écologique ■ Les masses d'eau souterraines ont un bon état quantitatif ● De nombreux plans, schémas et programmes sont mis en place et développer pour préserver l'environnement et cela pour la plupart des thématiques environnementale <ul style="list-style-type: none"> ■ SDAGE, SAGE, ... ■ Parc naturels, sites Natura 2000, ... ■ PGRI, PAPI, ... ■ SCOT, PLU ■ Plan départementaux des déchets du BTP ■ Renforcement du volet paysager des documents d'urbanisme ● Prise de conscience générale de l'intérêt de préserver notre environnement : <ul style="list-style-type: none"> ■ Enjeux liés à l'artificialisation des sols ■ Redéfinition de l'architecture urbaine : transport durables, relations villes - campagnes ■ Promotion de démarches innovantes pour développer des processus à moindre impact environnemental ■ Accroissement de la sensibilisation des industriels aux problèmes de pollution des sols ■ Développement de la concertation sur le risque technologique ■ Engagement pour atténuer la pollution de l'air ■ Potentiel de développement des énergies renouvelables ■ Possibilité de mettre en place des unités de méthanisation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La quantité d'eau diminue à cause d'une forte consommation et du réchauffement climatique ■ Étiages estivaux de plus en plus sévères et fréquents ■ Pollutions dues aux rejets agricoles, industriels et domestiques ■ Il existe des risques de non atteinte des bons états écologique, chimique et quantitatif ■ Biodiversité menacée par l'étalement urbain et la déprise agricole ■ Le développement du tourisme sur le littoral et en montagne menace la faune et la flore ■ Invasions biologiques ■ Diminution de la capacité de rétention des crues (zones humides dégradées et artificialisation des sols) ■ Artificialisation des sols et déprise agricole ■ L'étalement urbain réduit les espaces cultivables ■ Les petites et moyennes villes ne pratiquent pas le développement durable ■ Augmentation de la consommation énergétique et des GES dus aux transports ■ Forte production de déchet due à la croissance démographique ■ Dégradations irréversibles des paysages (centres commerciaux, ...) ■ Accroissement de l'artificialisation des paysages ■ Il existe des risques de rupture de barrage et nucléaire ■ Augmentation de la pollution par les particules fines PM10 ■ Nuisances sonores augmentées par le développement urbain